

Discours d'Anne Marie Rosé lors des voeux à la population

Chers marssacois, chères marssacoises,

C'est un très grand plaisir pour le conseil municipal et moi-même de vous retrouver tous ce soir pour cette dixième cérémonie des vœux...

Cette cérémonie des vœux, c'est l'occasion de faire le point sur les actions que nous avons menées, sur les projets que nous portons, sur ceux qui sont à venir. C'est l'occasion de faire un bilan, de s'arrêter quelques instants afin de mieux repartir, regonflés, pour une année nouvelle pleine d'incertitudes et de promesses.

Côté bilan, l'année 2017 a été une année dynamique pour notre commune, riche en réalisations.

Qu'avons-nous fait ?

Nous avons ouvert le complexe omnisports au public.

Il y a eu, bien sûr, les premières semaines de rodage, où il a fallu régler moult petits problèmes techniques et ajuster le fonctionnement. Rien de très grave mais quand même pas mal de tracas pour notre service technique et les usagers des lieux. Et je tiens à remercier ici les associations qui ont fait preuve de patience et qui ont coopéré activement en nous signalant les problèmes et en échangeant sur les solutions de façon très positive.

Notre complexe a trouvé son rythme de croisière maintenant. On y pratique le volley, le basket, le handball, le tennis, le badminton, le judo, le wajutsu, le yoga, la relaxation, le tai chi chuan et le Qi gong.



Des créneaux horaires sont aussi réservés aux enfants des écoles, à notre crèche Chapi Chapo, au Relais d'assistantes maternelles de l'agglomération, et aux jeunes de l'I.M.E. de Florentin. Et durant l'été des créneaux seront ouverts pour le centre de loisirs.

Depuis l'ouverture, une section féminine de tennis et une école de tennis ont vu le jour. Le club de basket, qui a démarré doucement il y a 3 ans, a trouvé ses marques et a ouvert cette année une section «basket santé» pour les séniors. Le club de badminton projette une

section «Jeunes» à la rentrée de septembre. Et la fédération de hand soutient pour sa part la création d'un tout jeune club.

Nous avons accueilli notre première compétition régionale de hand en décembre dans le cadre des sélections féminines. Et une compétition départementale de basket aura lieu le 28 janvier. Elle est ouverte au public et je vous invite à venir nombreux applaudir ces jeunes sportifs.

Je terminerai avec notre dernière bonne nouvelle sportive : la première et toute récente ceinture noire enregistrée sur nos tatamis tout neufs, celle d'Hugo Escande, jeune judoka du Judo club marssacois.

(suite en page 5)

[sommaire]

Discours d'Anne-Marie Rosé lors des vœux à la population	p 1, 5 à 8
Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Le renouvellement du tennis à Marssac	p 4
Jeunes lycéens étrangers cherchent famille d'accueil	p 9
Battue aux pigeons	p 9
Une nouvelle date pour le yoga des enfants	p 9
A vos agendas	p 9
Compte rendu du Conseil Municipal	p 10 à 13
Pluviométrie 1997 - 2017	p 14
Recensement de la population	p 15
Le Père Noël superstar au Judo Club Marssacois	p 15
Un concert de Noël très réussi	p 16
Le Conseil Municipal Jeunes... c'est parti !	p 17
Mini basketteurs mais futurs grands !	p 18
La vie de la paroisse	p 18
Beau succès pour l'Artistic Noël 2017	p 19
Un nouveau sport de raquette à Marssac : le badminton	p 20
Ambiance Scandale : place à la création du show 2018	p 20
Une nouvelle ceinture noire au Judo Club Marssacois	p 21
Théâtre avec AME	p 21
Noël du personnel	p 22 & 23
Un 10 ^{ème} repas des aînés chaleureux et festif	p 24 à 26
Vos relais de quartier	p 27
L'ADMR propose des séances d'activité physique adaptée	p 28
Marc XV : une belle rencontre	p 28
l'Albi Run Urbain	p 29
Les infos du judo : Le circuit training au féminin	p 30
Les interdépartementaux régionaux de Handball	p 30
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 31
Numéros utiles	p 31
Se mobiliser pour un projet humanitaire	p 32

Précision

Marssac info, journal municipal d'information
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations
Création et mise en page : P. Crépin
Tirage : 1 600 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi
Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin
06 80 41 20 42
pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin
pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



De nouveaux sanitaires à la salle des fêtes

Les sanitaires de la salle étaient anciens et peu commodes et nous avons obligation d'installer un WC pour les personnes en fauteuil roulant. Deux bonnes raisons qui ont décidé la municipalité d'en aménager de nouveaux dans le hall de la salle des fêtes. 6 WC flambants neufs, dont 1 répondant aux normes d'accessibilité PMR, sont maintenant à disposition du public. Du fait des travaux, le local «ménage» a été lui aussi refait.



Vidéo protection à la Mairie

Une caméra de vidéoprotection a été installée dans le hall d'entrée de la mairie pour renforcer la sécurité des lieux et lutter contre les intrusions. Comme le veut la loi, une affiche a été apposée pour informer les usagers à leur entrée dans le bâtiment.



Campagne de curage des fossés associés à la voirie

Les 16 communes de l'Agglomération ont lancé une campagne de curage des fossés associés à la voirie.

Pour Marssac, ce sont plus de 2,5 kms de fossés qui sont concernés.

La campagne a débuté en 2016 sur la partie Est de la commune, au-delà de l'autoroute. Cette année c'est le «centre» qui vient d'être traité, à savoir, les rues des Trincades, des Mimosas, des Myosotis, la rue Neuve, la rue Tonimarié, l'impasse Bernissard, les chemins de Bel air, de Guille, et de la Pelbousquié, la Soucane, Granoules, Belcastel, Tourtignac le vieux et Tourtignac le jeune. La partie ouest sera traitée l'an prochain.



Mairie : une salle du conseil rajeunie

C'est la salle dans laquelle se réunit le conseil municipal, bien sûr, mais pas seulement ! Elle est aussi salle des mariages, salle de réunion, bureau de vote, salle de conférence... Il n'y avait eu aucun travaux depuis sa création, il était temps de la rajeunir. Les murs ont été repeints de couleurs claires, les dalles du plafond ont été remplacées, l'éclairage a été modifié avec des plafonniers à led plus économiques. Tables et chaises anciennes ont été retirées et seront revendues. La salle est désormais équipée d'un mobilier modulable, confortable et esthétique, bien adapté à ses multiples fonctions. Un vidéo projecteur y est installé à demeure pour l'animation des réunions.

Les travaux sur notre commune



Au stade Saint-Maury : un panneau des scores tout neuf

Le panneau des scores du stade avait bien mauvaise mine, et il était plus que temps de se pencher sur



ce grand malade ! Le voilà doté d'une plaque alu affichant les couleurs et la croix occitane chères au Marssac Athlétic Rugby Club et tout prêt à afficher de futures victoires.

Le renouveau du tennis à Marssac

Depuis 1925, on joue au Tennis sur notre territoire. A l'époque, le tennis se jouait, route de Terssac, dans un lieu dit nommé «Lieurre». La part belle était faite aux dames puisque le club était dans l'union féminine de Marssac. L'image de ce sport était aussi associée à un certain standing, aujourd'hui c'est un sport accessible (60 euros la carte d'adhérent avec la licence).



Dans les années 1980, le Tennis Club Marssacois comptait près de 200 membres et une école de tennis renommée permettant ainsi de sortir d'excellents joueurs (en autre Bertrand Mourlane). Malheureusement, suite à la perte de sa salle à St Maury (fin des années 80) il a périclité, malgré la présence de dirigeants et de bénévoles très engagés. Le TCM s'est alors limité à une seule équipe homme sénior en compétition qui a gagné néanmoins en 2004 le challenge départemental, challenge cathare.

En 2014, nous n'étions plus que 14 membres mais la nouvelle structure intercommunale (le TCM est devenu MFA TC, à savoir le Marssac Florentin Aussac Tennis Club) a véritablement relancé le tennis grâce au soutien des élus et à la bonne ambiance du club.

Désormais, le MFA TC compte plus de 45 membres.

Pour 2017, la nouveauté réside dans la nouvelle salle des sports de Marssac (le MFATC y dispose de trois créneaux horaires) et en conséquence l'arrivée d'une équipe Dame qui s'entraîne, dans d'excellentes conditions, le jeudi grâce à un entraîneur bénévole diplômé de Marssac (Seb Mago). Par ailleurs, les deux équipes hommes engagées (près de 20 joueurs au total) dans le challenge Cathare se sont bien comportées, terminant 2^{ème} et 3^{ème} de leur poule et accédant ainsi à la phase qualificative.

Ainsi, on peut parler de «Renouveau du tennis à Marssac» avec de nouveaux adhérents et surtout d'anciens joueurs qui reviennent mais cette réussite est fragile. L'avenir passe d'abord par votre indispensable soutien, par la future école de tennis et le réaménagement des cours extérieurs afin de créer un club encore plus convivial.

Contact : le Président S.Estrade (06 24 38 81 80)



(suite du discours des vœux de la page 1)

Un projet chassant l'autre, nous avons lancé, dès le mois de juillet, la rédaction du cahier des charges pour la construction d'une nouvelle école élémentaire et l'agrandissement du restaurant scolaire actuel.



La population de Marssac, vous le savez, ne cesse d'augmenter et le nombre de nos élèves grandit tout autant.

A la rentrée de septembre nous avons accueilli 330 enfants dans notre groupe scolaire. C'est 33 de plus que l'an dernier, ce qui a entraîné l'ouverture d'une 12^{ème} classe.

Côté maternelle, l'école date de 2004. Elle est spacieuse et bien adaptée aux besoins des enfants et des enseignants.

Côté élémentaire, l'école, par contre, est plus que centenaire et ne répond plus aux normes actuelles. Elle est en outre séparée de la cantine par une rue que les élèves doivent traverser tous les jours pour se rendre au restaurant scolaire ou au CLAE, ce qui pose des problèmes de sécurité.

Nous avons le choix entre réhabiliter le bâtiment actuel ou construire une nouvelle école.

Nous avons choisi de construire une nouvelle école sur un terrain qui appartient à la commune situé rue Lilian Doire. Il est en proximité directe de l'école maternelle, de la cantine et du CLAE. Tous les élèves sans exception pourront donc circuler en toute sécurité dans l'enceinte du groupe scolaire.

Côté restaurant scolaire, sa fréquentation augmente tous les ans. Cette année ce sont 260 enfants qui mangent tous les jours à la cantine, soit plus de 70% des élèves. Nous ne sommes pas loin du seuil de saturation. Il nous faut agrandir nos locaux !

Conscients des enjeux pour notre école et pour les familles nous avons lancé le marché de maîtrise

d'œuvre de cette opération dès juillet 2017. Plus d'une trentaine de candidats ont déposé un dossier en mairie. La procédure de sélection a eu lieu en septembre et c'est le cabinet albigeois AATC qui a été retenu pour nous accompagner sur ce nouveau projet.

Ce projet a d'ores et déjà bien avancé : La nouvelle école sera construite en rez de chaussée. Elle comprendra 8 classes de 65 m² chacune, une salle partagée, de même surface, pouvant servir de classe si nécessaire, un bureau de direction, une salle des enseignants, une grande cour dotée d'un large préau, ainsi que tous les locaux annexes nécessaires.

Une grande salle multifonction - bibliothèque, centre de documentation, salle informatique - est prévue également. Elle sera à disposition des élèves pendant les heures de classe. En dehors, elle pourra être ouverte aux enfants du clae et du centre de loisirs ainsi qu'à certaines associations.

Ce projet est évolutif. Il prévoit une possibilité d'extension pour 2 classes supplémentaires.

Côté restaurant scolaire, la partie technique sera réorganisée pour de meilleures conditions de travail des agents. La salle de restauration gagnera 1/3 de surface en plus, Le chauffage sera remplacé et le traitement acoustique des lieux fortement renforcé. De nouveaux sanitaires seront installés.

En 2017, nous avons travaillé l'accessibilité des espaces publics pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Nous avons installé des éclairages extérieurs à détection automatique pour éclairer les places de parkings et les entrées des établissements publics de la commune.



Et nous venons de terminer l'aménagement de nouveaux sanitaires dans le hall de la salle dans laquelle nous nous trouvons ce soir ! Ces toilettes sont bien plus spacieuses que les anciennes et sont

dotées d'un WC adapté aux besoins des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.

Nous poursuivrons l'an prochain la deuxième phase des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité voté par le conseil municipal en 2015.

Nous avons également mis en place une navette gratuite au moment de la Toussaint pour faciliter les visites au cimetière pour les marssacoises et les marssacois qui ont des difficultés à se déplacer. Bien qu'il y ait eu très peu de demandes, nous pensons qu'il ne faut pas abandonner trop vite ce service qui fonctionne avec succès dans beaucoup de communes. Nous allons renouveler cette opération l'an prochain mais en renforçant l'information auprès de la population.

Nous avons rénové le lavoir de la rue du nord : ce lieu, au bord du Tarn, porte l'empreinte du passé de notre village. Au siècle dernier, les lavandières y battaient le linge trois fois par semaines... Nous voulons le préserver ; l'an dernier nous en avons interdit l'accès aux voitures. Depuis une murette a été construite pour maintenir le talus, le petit mur du lavoir, plusieurs fois vandalisé, a été refait et 400 rosiers ont été plantés sur le site. Celui-ci va être ré-enherbé et des bancs seront installés pour le repos des promeneurs. Nous voulons aussi qu'il soit mieux connu. Il est une halte incontournable de la ballade du patrimoine que nous organiserons cette année pour la 3ème fois.

Nous avons aussi renforcé la sécurité des enfants des écoles et du CLAE en installant des interphones aux entrées des bâtiments, en rehaussant la clôture du primaire et en renforçant la signalétique pour diminuer la vitesse rue des écoles et rue de la gare.

Je profite de ce moment pour rappeler à tous que la vitesse aux alentours des deux écoles maternelles et primaires est limitée à 30 km/heure et qu'il est important de la respecter. C'est la sécurité de nos enfants qui est en jeu ! Nous ne devons jamais l'oublier.

En 2017 enfin nous avons organisé notre 10^{ème} cérémonie «un enfant, un arbre», une manifestation qui nous permet d'inviter chaque année les familles à fêter la naissance de leur nouveaux nés et à planter pour chacun d'eux un arbre dans un lieu public. En dix ans ce sont ainsi près de 180 arbres que nous avons plantés sur la commune pour favoriser la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique. Nous continuerons bien sûr à œuvrer dans ce sens à l'avenir.

Autre manifestation qui a fêté ses 10 ans en 2017, le

10^{ème} repas des aînés qui a rencontré une fois encore un vif succès. Si je tiens à en parler ce soir, c'est parce que ce repas dansant est symbolique de toutes les manifestations que la municipalité organise et que nous voulons gratuites, conviviales et ouvertes au plus grand nombre pour favoriser les rencontres et renforcer le lien social.

Petit coup d'œil pour finir sur la Zone Eco 2 Rieumas dont l'aménagement et la commercialisation, je le rappelle, sont assurés par la communauté d'agglomération.

Sa commercialisation va bon train. Il y a d'ores et déjà 3 entreprises installées sur le site : la société Savimer, arrivée en octobre 2016, la société Alkia arrivée avant l'été, et la société de travaux publics Roumégous qui a aménagé en décembre. A elles trois, elles emploient plus de 70 salariés.

Deux chantiers sont encore en cours maintenant :



Celui de l'entreprise AGV Mécatronique, spécialisée dans les machines-outils et les systèmes mécatroniques, qui devrait employer à terme 25 salariés
Celui de Sud-Ouest Signalisation, spécialisé dans la fabrication de panneaux de signalisation routière, qui emploie 45 personnes.

4 autres chantiers devraient démarrer l'an prochain. Ils concernent :
la société Mécanumeric qui projette 200 emplois d'ici 4 ans,
la société Crypteo qui projette 25 emplois à terme,
l'entreprise RCP qui travaille avec le secteur aéronautique et la société des Transports Rivals.
Et d'autres projets sont encore à l'étude.

Au final, à plus long terme, Eco2 Rieumas devrait compter près de 450 emplois. Nous ne pouvons que nous réjouir des formidables perspectives d'emploi qu'elle ouvre pour les marssacois et tous les habitants de l'agglomération.

Tournons-nous maintenant vers 2018.

Cette année nous allons démarrer le chantier de la rue du Nord qui est une des rues les plus anciennes de notre village.

Malgré le coût important de cette opération, nous avons pris cette décision car le réseau assainissement de la rue est totalement obsolète. Nous avons obligation de réaliser un nouveau réseau, en séparatif, conforme aux nouvelles normes.

Au-delà de cet exercice imposé, nous avons décidé de profiter de ce chantier pour requalifier la totalité de la rue. Les réseaux éclairage public, électricité et télécom vont être enfouis, un nouveau réseau d'eau potable sera mis en place, ainsi qu'un réseau gaz. La voirie sera elle aussi entièrement refaite. Un cheminement sera matérialisé au sol sur le côté gauche pour assurer la sécurité des déplacements des piétons et des cyclistes. Des places de stationnement seront maintenus de l'autre côté.

Le chantier va débiter à la fin du mois. Sauf imprévu, il devrait se terminer en mai 2019.

Nous en sommes conscients, ces 17 mois de travaux vont occasionner pas mal de contraintes pour les riverains de la rue. Les commerçants du marché seront eux aussi impactés. Il est prévu de déplacer le marché à partir de juin (ce sera certainement sur le parking du complexe omnisports) et il ne devrait être rétabli sur la place du Barry qu'en octobre.

Mais, soyez en assurés, tout sera fait pour que ce chantier avance vite et bien et minimiser, autant que possible, les désagréments occasionnés. Nous faisons appel par avance à la patience et à la compréhension de tous ; le résultat, soyez en sûrs, en vaudra la peine.

Autre opération importante, le chantier de la rue Tonimarié qui a débuté fin 2017.

La rue va être entièrement refaite du rond-point de la Liberté à la rue des écoles. Son tracé sera légèrement modifié pour la rendre plus sûre et une piste réservée aux piétons et aux vélos sera réalisée tout du long. Celle-ci sera protégée par des barrières, selon le même principe que la piste qui longe l'avenue d'Albi. Cette opération permettra aux écoliers et aux autres usagers, à vélo ou à pied, de gagner en toute sécurité le complexe omnisport, les tennis et les stades. Les travaux sont en cours. Ils devraient être terminés mi 2018.

Rue Tonimarié nous réaménagerons aussi l'aire de jeux qui a beaucoup souffert des travaux du complexe. Elle sera clôturée et de nouveaux jeux seront installés, destinés aux tout petits mais aussi aux plus grands.

Cette année nous suivrons avec attention l'avancée du chantier Maisons Claires.

Cette opération comprend un petit collectif de 31 logements à loyer modéré, sur deux étages, avec ascenseur, et 5 maisons en bande, le tout destiné à la

location. Beaucoup de gens recherchent des locations chez nous mais elles sont rares et souvent chères. Ces nouvelles constructions sont la bienvenue, et notamment pour les personnes âgées ou handicapées qui apprécient particulièrement les logements en centre-ville et avec ascenseur. Les premiers locataires devraient rentrer sur les lieux début 2019.

Par contre le projet de construction du pôle santé dont je vous parlais l'an dernier connaît des difficultés à sortir de terre.

C'est un projet privé qui est porté par des professionnels de santé de Marssac qui ont fait appel à un



promoteur pour le réaliser. En 2017, un compromis de vente a été signé sur 4 terrains. Le permis de construire du bâtiment a été déposé et accepté sans réserve en mairie. Puis tout s'est arrêté. Le constructeur s'est retiré brutalement de l'opération. Retour à la case départ pour tout le monde. Un deuxième projet fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité. Aucune décision n'a été prise à ce jour, ni dans un sens, ni dans l'autre. Les enjeux de la réalisation de ce pôle santé, tant pour les professionnels que pour les marssacois, ne nous échappent pas. Nous restons donc attentifs à conserver pendant quelques temps encore les terrains disponibles à la vente pour aider à sa réalisation.

D'autres opérations vont être lancées : **Nous allons installer un dispositif de vidéo protection** pour assurer la surveillance d'une partie de nos bâtiments publics. Nous avons pris cette décision car ces bâtiments et leurs abords sont régulièrement la cible de dégradations ou de tentatives d'intrusion.

En 2018 des caméras seront installées à la mairie et au complexe. Le public sera bien entendu informé de ces installations, par une signalétique en entrée de ville et un affichage sur les sites protégés. Nous projetons de continuer dans un deuxième temps l'installation de ce dispositif aux abords des écoles et du CLAE.

Nous allons poursuivre le programme d'extinction de l'éclairage public que nous menons en coopéra-

tion avec le soutien de la communauté d'agglomération.

Vous le savez, depuis plus d'un an, six quartiers résidentiels de Marssac s'éteignent automatiquement de 23h30 à 5h30 du matin.

Nous avons réussi par ce moyen à réduire la consommation électrique de 139 luminaires à mercure qui sont anciens et très énergivores.

Un bilan a été fait ; nous avons économisé 24 000 KWH, ce qui a permis d'éviter l'émission de 2 tonnes de CO2. Financièrement l'économie réalisée est de 2800€, ce qui équivaut aux trois-quarts des dépenses en électricité d'un foyer de 4 personnes vivant dans un 100m2 équipé du tout électrique.



Conscients du gaspillage énergétique à l'œuvre, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage dans d'autres quartiers. Ceux-ci seront déterminés avant l'été par vote du conseil municipal. Nous proposerons par contre à l'agglomération que l'éclairage soit maintenu plus tard les soirs d'été et qu'il ne soit plus rallumé le matin.

En 2018, enfin, nous resterons plus que jamais mobilisés pour le projet de construction de notre nouvelle école élémentaire et d'agrandissement de la cantine.

Dès fin janvier nous déposerons un premier dossier de demande de subvention auprès des services de l'état. Mais ce n'est qu'une première étape. Nous en avons bien d'autres à franchir avant de finaliser cette opération. Et nous allons devoir rechercher d'autres subventions qui nous sont indispensables.

Ce n'est que lorsque nous serons assurés de pouvoir boucler correctement le financement que nous lancerons l'appel d'offre. Aucune date ne peut être donnée aujourd'hui bien entendu mais soyez assurés que notre équipe mobilise toute ses énergies pour faire avancer ce projet indispensable à l'avenir de notre commune.

Je vais arrêter là mon discours car je n'oublie pas que nous sommes ici ce soir pour fêter la nouvelle année en musique et pour échanger en toute convivialité.

Avant que nous nous retrouvions tous autour du buffet je veux remercier :

L'entreprise Forcadel qui nous a gracieusement prêté les plantes qui ornent la salle ce soir,

Le Domaine des Grezels ainsi que le Domaine Duffau de Gaillac, le Mas Aurel de Donnazac, qui ont mis à disposition leurs personnels pour cette soirée,

Et bien sûr remercier les élus et les agents municipaux qui ont contribué à la préparation de cette soirée.

Je veux aussi adresser, en mon nom, et au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux :

A tous les bénévoles qui participent dans les associations à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre village

A nos relais de quartiers et à nos distributeurs qui donnent bénévolement de leur temps pour le bien-être de la collectivité

A tous les élus qui s'investissent pour le développement et le rayonnement de notre commune

A tous nos agents municipaux qui par leur travail nous accompagnent pour construire notre cadre de vie de demain

A notre équipe enseignante et au personnel du CLAE qui aident nos enfants à apprendre mais aussi à grandir



Aux commerçants qui croient comme nous à un commerce de proximité et de services,

Aux artisans et aux entrepreneurs qui font le tissu économique de notre commune et sont source d'emploi local.

Mes vœux vont aussi à tous ceux qui sont dans la peine, dans la solitude, dans la recherche d'un emploi, pour qu'ils trouvent des raisons d'espérer

Mes vœux sont enfin pour vous toutes et pour vous tous. Que cette année soit belle et bonne pour vous et tous vos proches.

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Italiens, Mexicains cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner... Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois. Elle aime jouer au foot, se promener, faire du ski et voyager... Elle rêve de maîtriser la langue française

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. **Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!**

Renseignements :
Fabienne DAUZATS – TARN : Fabienne.ef@sfr.fr
05.67.27.70.61 / 06.28.70.71.72

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Une nouvelle date pour le yoga des enfants



De nombreux enfants ont déjà participé à une après-midi récréative YOGA des enfants à Marszac, voici une nouvelle date !

SAMEDI 17 FEVRIER 2018
Séance 7/11 ans 14h30 à 15h15
Séance 3/6 ans 16h à 16h45

Au Dojo du nouveau Complexe Sportif

Par des histoires et des jeux, l'enfant va aborder des postures s'inspirant du monde nature (animaux, arbre...). Il va développer son écoute, sa concentration, sa confiance mais aussi faire un travail sur son corps ; se tonifier, se muscler, s'étirer.

En fin de séance, une relaxation lui est proposée l'invitant à se détendre, à éveiller son imagination.

Battue aux pigeons



Une battue aux pigeons est prévue à Marszac et à Labastide de Levis pendant les vacances scolaires de février (17 février - 4 mars). La date précise n'est pas connue à ce jour. L'information sera donnée par voie de presse et sur le panneau d'information de la place Du Barry.

A vos agendas

du 18 janvier au 17 février
Recensement
Mercredi 7 février
AG de l'association Tempo harmony
du 10 au 11 février
ARA - 9^{ème} salon d'expression libre
samedi 17 février
Yoga des enfants
Vendredi 9 mars
AG de l'association La vieille cantine
samedi 10 mars
SABOR A MI - soirée salsa
samedi 17 mars
Soirée Théâtre organisée par l'AME
dimanche 18 mars
Vide dressing du Comité des fêtes
dimanche 25 mars
Loto de l'association Tempo harmony
vendredi 30 mars
Albi Run Urbain - 19h30

Autant de qualités dont l'enfant a besoin pour grandir mais aussi pour s'épanouir dans sa scolarité.

Notez dès à présent la prochaine date, le samedi 26 mai. Inscription obligatoire.

Séance limitée à 10 enfants ; participation 5 euros

Christine Reynes 06 24 60 81 32 professeur de Yoga de la Fédération Française de Hatha Yoga et en formation RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Education) agréée par le Ministère de l'Education Nationale.

«Autan pour Soi» Association Marszacoise affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous.
autanpoursoi@laposte.net

- CONSEIL MUNICIPAL n° 17/06 -
Compte-Rendu de séance
Séance du 27 novembre 2017
19 h 00

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjointes,
Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Anne PIEROT, Gilbert ROCHE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Fanny BOULZE représentée par Lydie PICARONIE
Thierry STEFANON représenté par Jean GUILHEM

Absents excusés : Jacqueline DEÏDE-ROBERT,
Morgane DESMAZES, Bruno DORÉ, Elise FARGIER,
Aline GARTNER, Jean-Pierre PUJOL, Christel SUAU.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE.

Date de convocation : 22/11/2017

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 août 2017.
Le compte-rendu de la séance du 31 août 2017 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Urbanisme

1. Dénomination de voies Zac de Rieumas,
2. Convention de servitudes,
3. Implantation de borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides ; gratuité du stationnement,
4. Travaux rue du Nord

- Personnel

5. Compte épargne temps
6. Agents recenseurs
7. Animateur Conseil Municipal Jeunes
8. Rachat d'une concession privée par la commune

Questions diverses

1 - DENOMINATION DE RUES : IMPASSE RIEUMAS ET IMPASSE LA PALO

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
DELIBERATION

Monsieur Thierry MALLÉ informe le Conseil qu'il y a lieu de nommer deux nouvelles voies dans la ZAC Eco²Rieumas. Il propose que ces voies aient pour nom «Impasse Rieumas» et «Impasse La Palo», ces deux noms faisant référence aux lieux-dits traversés

par ces voies.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- NOMMER «Impasse Rieumas», la voie qui, partant de l'avenue de la Pélatié, se dirige vers le nord-est, et «Impasse La Palo», la voie qui, partant de l'avenue de la Pélatié, se dirige vers le sud-ouest, comme représenté sur le plan ci-joint.

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2 - CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LA SOCIETE ENEDIS

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
DELIBERATION

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de lignes à haute tension, il est nécessaire de signer une convention avec la société ENEDIS pour le passage du réseau sur la parcelle AD 238 sise «les Zagadies sud» qui appartient au domaine privé de la commune. Les travaux concernent l'enfouissement de trois canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 62 m.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :
- AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention avec ENEDIS.

Arrivée de Monsieur Jean GUILHEM à 19h15

3 - IMPLANTATION D'UNE BORNE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES PLACE DU BARRY CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET GRATUITÉ DE STATIONNEMENT

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
DELIBERATION

Monsieur Thierry MALLE, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux, rappelle que, par délibération du 31 mai 2016, le conseil municipal a approuvé l'implantation d'une borne de charge de véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire communal dans le cadre du projet porté par le SDET à l'échelle du département.

Cette borne sera installée par l'entreprise Bouygues Énergies Services mandaté par le SDET sur la place du Barry. Elle permettra, à partir d'un seul point de comptage électrique sur le domaine public, d'alimenter deux séries de deux prises correspondant à l'équipement de tout type de véhicules électriques ou hybrides, et donc d'équiper deux places contiguës de stationnement.

Monsieur Thierry MALLE précise que, pour que le projet du SDET soit éligible aux aides mises en place par l'état et l'ADEME, et pour promouvoir l'utilisation de ces bornes, il convient également de prendre une seconde délibération portant sur la gratuité du

stationnement pour les véhicules électriques pendant les deux premières années qui succèdent à la pose des bornes de charge.

L'exposé de Madame le Maire entendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le livre vert sur les infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules «dé-carbonés»,
- APPROUVE les travaux d'implantation de 1 borne(s) de charge pour véhicules électriques et hybrides situés place du Barry,

- APPROUVE la convention d'occupation du domaine public établi a en faveur du SDET,

- APPROUVE la gratuité du stationnement aux véhicules électriques pendant les deux premières années suivant l'implantation des infrastructures de charge sur le domaine public,

- AUTORISE le SDET ou son ayant droit à en assurer la gestion et la maintenance a ses frais exclusifs en qualité de propriétaire des bornes et du système d'exploitation,

- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents à ce projet,

4 - TRAVAUX RUE DU NORD - CONVENTION ENTRE LA MAIRIE ET DES PROPRIETAIRES FONCIERS

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
DELIBERATION

Le chantier de réaménagement de rue du Nord va débuter début 2018. Ces travaux impactent un mur de pierres ancien, en mauvais état, qui longe trois propriétés privées sur une trentaine de mètres.

Ce mur a été construit sur une parcelle qui appartient à la commune. Le maître d'œuvre nous a signalé que les futurs travaux risquent de le fragiliser gravement voire de le détruire. Il a été décidé de le démolir et de réaliser une clôture en limite des propriétés concernées. Il est nécessaire de formaliser cette décision par la signature d'une convention avec les trois propriétaires et la mairie.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité ;

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention formalisant les modalités de l'accord entre la mairie et les propriétaires concernés par la démolition du mur et la réalisation d'une clôture en limite de leurs propriétés.

5 - MISE EN PLACE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS. DEFINITION DES REGLES D'OUVERTURE, DE FONCTIONNEMENT, DE GESTION ET DE FERMETURE DU CET, AINSI QUE DES MODALITES D'UTILISATION DES DROITS

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances
DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant

dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif à l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la FPT et relatif aux agents non titulaires de la FPT,

Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret 2000-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2004-878 du 26 août 2004 modifié relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-531 du 20 mai 2010 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire n°10-007135 D du 31 mai 2010 relative à la réforme du compte épargne temps dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération en date du 13 décembre 2001 et le protocole organisant les modalités d'aménagement et de réduction du temps de travail dans la collectivité dans le cadre du passage aux «35 heures»,

Vu l'avis favorable du groupe de travail «Ressources Humaines» du 20 avril 2017,

Vu l'avis favorable du CT en date du 19 octobre 2017,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer les modalités d'application du compte épargne temps dans la collectivité,

Après délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE que le dispositif du Compte Epargne Temps prendra effet à compter du 01/01/2018

- APPROUVE les présentes modalités de gestion de ce dispositif.

Article 1 : objet

La présente délibération règle les modalités de gestion du compte épargne temps (CET) dans les services de la collectivité.

Article 2 : bénéficiaires

Les agents titulaires et non titulaires de droit public employés à temps complet ou à temps incomplet, de manière continue depuis un an, peuvent solliciter l'ouverture d'un CET.

Article 3 : Agents exclus

- Les fonctionnaires stagiaires,
- Les agents détachés pour stage qui ont, antérieurement à leur stage, acquis des droits à congés au titre du compte épargne-temps en tant que fonctionnaires titulaires ou agents non titulaires conservent ces droits mais ne peuvent ni les utiliser ni en accumuler de nouveaux durant le stage,
- Les agents non titulaires recrutés pour une durée inférieure à une année

Article 4 : constitution et alimentation du CET

Le CET pourra être alimenté chaque année par le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à vingt,

Article 5 : nombre maximal de jours pouvant être épargnés :

Le nombre total des jours maintenus sur le CET ne peut pas excéder 60 jours. Pour des agents à temps partiel ou employés à temps non complet, le nombre maximum de jours pouvant être épargnés par an ainsi que la durée minimum des congés annuels à prendre sont proratisés en fonction de la quotité de travail effectuée.

Article 6 : acquisition du droit à congés

Le droit à congé est acquis dès l'épargne du 1er jour et n'est pas conditionné à une épargne minimale.

Article 7 : utilisation des congés épargnés :

Le compte épargne temps sera utilisé par le maintien des jours épargnés sur le CET en vue d'une utilisation ultérieure et dans le respect du plafond de 60 jours,

La destination des jours épargnés et disponibles sur le CET peut être modifiée chaque année selon les indications portées dans le tableau ci-dessous :

L'option de choix s'exerce au plus tard le 31 janvier de l'année N+1 pour les jours inscrits sur la CET au 31-12-N		
	Jusqu'à 20 jours épargnés	Au-delà des 20 premiers jours
Fonctionnaires CNRACL		
Agents non titulaires et fonctionnaires non affiliés à la CNRACL	Utilisation des jours uniquement en congés	Maintien sur le CET dans la limite de 60 jours

7 – Utilisation sous forme de congés :

Utilisation conditionnée aux nécessités de service : La consommation du CET sous forme de congés reste soumise au respect des nécessités de service. Toutefois, les nécessités du service ne peuvent être opposées à l'utilisation des jours épargnés sur le CET lorsque l'agent demande le bénéfice de ses jours épargnés à l'issue d'un congé de maternité, d'adoption ou de paternité ou d'un congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Dans ce cas, l'agent bénéficie de plein droit des congés accumulés sur son CET.

La règle selon laquelle l'absence du service au titre des congés annuels ne peut excéder 31 jours consé-

cutifs n'est pas applicable à une consommation du CET.

Le refus opposé à la demande d'utilisation du CET doit être motivé. Il ne peut être justifié que pour un motif d'incompatibilité avec les nécessités du service. L'agent a la possibilité de former un recours auprès de l'autorité dont il relève et celle-ci statuera après consultation de la Commission Administrative Paritaire (CAP).

Nombre maximal de jours épargnés :

Le maintien des jours déjà épargnés sur le CET en vue d'une utilisation ultérieure sous forme des congés est automatique (dès lors que leur nombre ne dépasse pas 60) sans que les agents n'aient à en faire la demande.

Le nombre maximum de jours maintenus sur le CET ne peut pas excéder 60 si l'agent décide de ne pas consommer ses jours dans l'immédiat : les jours non utilisés au-delà de 60 jours ne pouvant pas être maintenus sur le CET, sont définitivement perdus.

Article 8 : Demande d'alimentation annuelle du CET et information annuelle de l'agent

La demande d'alimentation du CET doit être formulée au plus tard le 31/12/N (indiquer le cas échéant si plusieurs demandes peuvent être faites dans l'année). L'agent est informé annuellement des droits épargnés et consommés, au plus tard le 31/1/N.

Article 9 : Changement d'employeur

Le fonctionnaire conserve ses droits à congés acquis au titre du CET en cas de :

. Mutation : Madame le Maire est autorisée à signer une convention avec la collectivité d'accueil pour permettre le transfert CET de l'agent. Cette convention précisera le nombre de jours transférés et le montant du dédommagement correspondant. A défaut d'accord, l'agent sera rémunéré du montant des heures non consommées à son départ.

. Détachement auprès d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public relevant du champ d'application de la loi du 26 janvier 1984

. Détachement dans une autre fonction publique

. Congé parental

. Accomplissement du service national et des activités dans la réserve opérationnelle et dans la réserve sanitaire

. Placement en position hors-cadre

. Mise à disposition (y compris auprès d'une organisation syndicale).

Article 10 : Règles de fermeture du CET

Décès de l'agent :

En cas de décès d'un titulaire du CET, les jours épargnés sur le compte donnent lieu à une indemnisation de ses ayants droit. Le nombre de jours accumulés sur le compte épargne temps est multiplié par le montant forfaitaire correspondant à la catégorie à laquelle

appartenait l'agent au moment de son décès.

6 - RECENSEMENT POPULATION

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de recruter des agents recenseurs pour la campagne de recensement 2018. Etant donné le nombre de logements à enquêter, il est nécessaire de recruter au maximum sept agents pour la période allant du 18 janvier au 17 février 2018. Ces agents sont rétribués au nombre d'imprimés retournés en mairie et peuvent prétendre au remboursement de frais de déplacement. Elle indique que la commune percevra une dotation de l'Etat permettant de couvrir en grande partie les frais engagés pour mener à bien le recensement de la population de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité ;

- AUTORISE Madame le Maire à créer au maximum sept emplois occasionnels d'agents recenseurs et à procéder au recrutement correspondant.
- CONFIRME que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2018.

7 - CONTRAT DE L'ANIMATEUR DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Madame le Maire rappelle que chaque année, depuis 2009, le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal Jeunes.

Elle rappelle que l'ancien animateur a quitté ses fonctions et qu'il convient de recruter un autre professionnel pour encadrer les jeunes élus.

Celui-ci sera rétribué à compter du 1er décembre 2017, pour une période de 13 mois, sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation, échelle C2.

Il lui sera demandé de produire un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre, sur la base d'un nombre maximum de 70 heures pour l'année 2018.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, sur la base d'un nombre maximum de 70 heures pour l'année 2018,
- DIT qu'il sera rétribué à compter du 1er décembre 2017, pour une période de 13 mois, sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation, échelle C2,
- DIT que les frais de déplacements hors commune lui seront remboursés selon les tarifs en vigueur sur la base d'un décompte à produire.

8 - RETROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE LE BUC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L 2213-7, L 2213-8 et L 2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales : relatifs à la police des funérailles et des cimetières par le Maire ;

Vu le règlement municipal des cimetières de la commune de Marssac sur Tarn et la délibération du Conseil Municipal, tous deux en date du 9 Juin 1998 ;
Considérant la demande présentée par Madame BONNEFONT Jeanne, concernant la concession pleine terre perpétuelle, sise au cimetière Le Buc-et acquise le 05/06/1998, de rétrocéder à la commune ladite concession demeurée inutilisée et vide de toute sépulture ;
Entendu le présent exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE, à titre exceptionnel, la rétrocession de la concession pleine terre perpétuelle n° E 43 située au cimetière Le Buc, acquise par les époux Jean BONNEFONT le 05/06/1998 et enregistrée le 25/07/1998, étant entendu que ladite concession n'a pas été utilisée et est vide de toute sépulture.

- DECIDE d'appliquer le remboursement de ladite concession, comme suit :

- . la somme de 1 985 F (302.61 €) avait été acquittée le 05/06/1998 pour une concession à perpétuité de 3.78 m²,

- . le montant du remboursement portera sur les 2/3 de la somme initiale, étant précisé que le tiers versé au CCAS lui reste acquis, ce qui porte le total à rembourser à Mme Jeanne BONNEFONT à 201.74 euros.

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents liés à la mise en œuvre de cette procédure.

La séance est levée à 20h30

Votre article dans le prochain Marssac info de mars ?

à envoyer avant le 15 février 2018

à : pascal.crepin@wanadoo.fr

Pas de fichiers en PDF

Textes sous word

Photos en JPEG

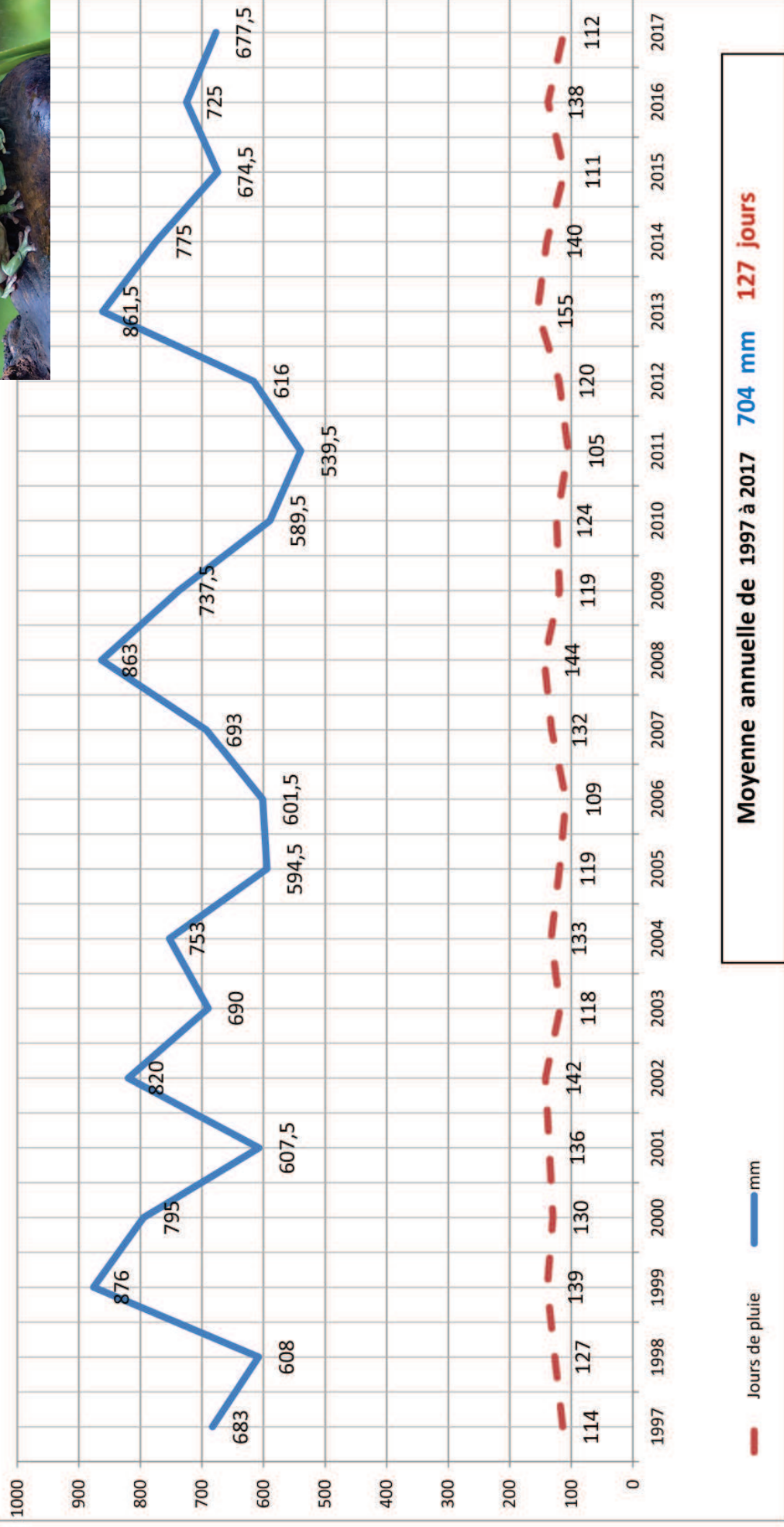
Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.





Pluviométrie de Marsillac / Tarn

1997 - 2017



Le recensement, c'est important !



De gauche à droite : Caroline RESPAUD, Ambre BLASQUEZ, Harmonie RAMARIAVELO, Raymonde COMBES, Nelly SANTA-CRUZ, Laurie BEYER et Maryvonne ESCUDIER.

La mairie a recruté sept agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population de Marssac qui a commencé mi-janvier et durera un mois.

L'une d'entre elles est déjà passée (ou passera dans les tous prochains jours) à votre domicile pour vous proposer de vous faire recenser sur Internet, ou, en cas d'impossibilité, sur papier.

Si vous choisissez de vous faire recenser sur internet, elle vous remettra des codes personnels pour accéder au site www.le-recensement-et-moi.fr sur lequel vous remplirez votre questionnaire de recensement en ligne.

Si vous choisissez de répondre sur papier, elle vous remettra les documents à remplir à votre domicile et vous conviendrez avec elle de la date à laquelle elle viendra les rechercher.

Quelques indications pour faciliter leur travail :

Le Père Noël superstar au Judo Club Marssacois

En fin d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Père Noël venu distribuer ses cadeaux à nos petits judokas.



Ouvrez leur la porte sans crainte. Elles sont munies d'une carte professionnelle tricolore, comportant leur photographie, le tampon de la mairie, qu'elles peuvent vous présenter dès leur arrivée.

Répondez rapidement au questionnaire (qu'il soit sur papier ou sur internet) et traitez bien toutes les questions.

Pour le questionnaire papier, respectez la date à laquelle votre agent doit venir le rechercher chez vous. Vous lui évitez un déplacement inutile.

Pour le questionnaire sur internet, une fois fini, n'oubliez pas de cliquer sur «envoyer le questionnaire» afin qu'il soit bien enregistré.

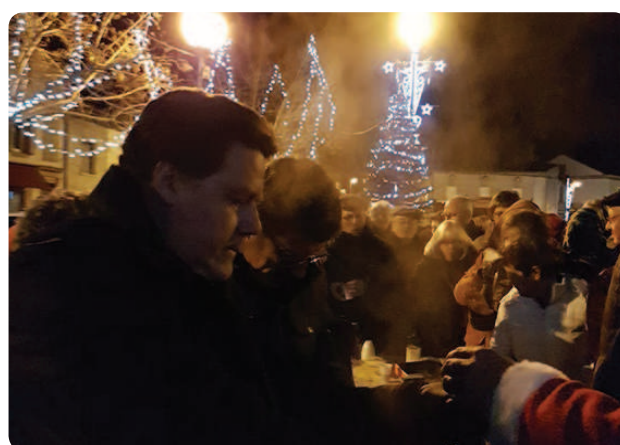
Pour plus d'information, contacter l'accueil de la mairie (05 63 55 40 47)



Nous le remercions très chaleureusement pour cette visite, ainsi que tous les parents et les familles venus en nombre pour cette belle occasion.

Un concert de Noël très réussi

Cette année encore l'église était pleine pour le concert de Noël organisé par la municipalité. Malgré le désistement du groupe vocal de Marssac «Tempo Harmony» (plus de la moitié des chanteurs, malades, avaient dû déclarer forfait), la soirée s'est révélée très réussie. La chorale des Escoussières, de Rabastens, et AG-UT-SOL d'Aguts ont offert au public un large programme, du classique à la variété, chanté avec chaleur et talent, avant de clore la soirée par le traditionnel «Douce nuit», repris en chœur par l'assistance. Tout le monde s'est ensuite retrouvé sur la place du Barry pour déguster vin chaud et gâteaux préparés par les élus.



Le Conseil Municipal Jeunes... c'est parti !



enthousiasme et leurs idées !

Le deuxième temps fort de ce nouveau CMJ, c'est bien évidemment la présentation officielle du groupe, le 19 janvier, lors des vœux de Madame le Maire à la population.

Cet évènement a été l'occasion pour les nouveaux jeunes élus de se présenter eux-mêmes, à travers leur premier discours officiel. La solidarité du groupe (au complet) a permis à tous de passer un bon moment, malgré le stress de ces nouvelles fonctions.

Le premier temps de cette aventure s'est déroulé en collaboration étroite avec les enseignants des CE2, CM1 et CM2 de l'école de Marssac. En effet, ils se sont associés activement au lancement, à la campagne et à l'élection du nouveau CMJ de Marssac. La semaine de la laïcité a permis un cadre pédagogique cohérent, dans lequel l'élection fut le point d'orgue de cet évènement citoyen.

Les enfants, munis de leur carte d'électeur, se sont présentés le mardi 12 décembre à la mairie, salle du Conseil, pour voter. Tout a été mis en œuvre pour qu'ils soient acteurs de leur vote comme des «grands»: les bulletins de vote, les isolements, les signatures, l'urne avec son «a voté !» et même le tampon sur les cartes d'électeur... C'était du sérieux !

De cette belle campagne électorale, dans laquelle se sont investis une trentaine d'enfants candidats, le nouveau CMJ est né. Un groupe composé de quatre CE2, quatre CM1 et quatre CM2.

Bravo à tous les candidats pour leur motivation, leur

Le Conseil Municipal Jeunes est élu pour 2 ans. Il est composé de :

- Quentin JOLY, Maire (CM2)
- Tom BOSC, Adjoint (CM1)
- Sean CHRETIEN, Adjoint (CE2)
- Maléta WENDT, Conseillère Municipale (CE2)
- Jade ROSSIGNOL, Conseillère Municipale (CE2)
- Simon LEJEUNE-GARCIA, Conseiller Municipal (CE2)
- Rose CHAMBERT, Conseillère Municipale (CM1)
- Noé MARI, Conseiller Municipal (CM1)
- Ouassim MECHALIKH, Conseiller Municipal (CM1)
- Maé BOUDEVILLE, Conseillère Municipale (CM2)
- Albin NANQUETTE, Conseiller Municipal (CM2)
- Romain BOMPART, Conseiller Municipal (CM2)

Félicitations aux nouveaux élus !



Mini basketteurs mais futurs grands !

C'était le 28 janvier dernier dans la salle du complexe omnisports.

Une organisation rigoureuse, une ambiance souriante, des enfants nombreux et heureux de jouer...

Opération réussie pour le 1^{er} tournoi de mini basket organisé avec succès par le Marssac Basket Club. Bravo à Bernard Alibert, son président, à Benjamin Bermengo, l'éducateur sportif, et à tous les bénévoles qui se sont investis à 100% pour la réussite de cette grande première.



« Nos valeurs ont pour objectifs de permettre à chaque enfant, au travers du sport, d'apprendre à mieux vivre avec l'autre »
(Fédération Française de Basket Ball - règlement du mini basket)

La vie de la paroisse

Carême 2018

Mercredi des Cendres 14 février messe à 18h à Marssac

A partir du 18 février, tous les dimanches après-midi de Carême, des conférences auront lieu organisées par notre grande paroisse Ste Cécile, dans le grand chœur de la cathédrale, dates précises et heures à confirmer (site de la mairie, vie des associations) :

- M. Philippe Nelidoff, doyen de la Faculté de droit de Toulouse «La crise de la transmission dans l'enseignement»
- P. André Cabes, recteur des sanctuaires de Lourdes : «Marie, modèle de la transmission de la foi»
- Spectacle «La femme adultère», pièce de théâtre de Mg Ghika
- P. Luc-Thomas Somme, doyen de la faculté de théologie de Toulouse : «Bioéthique»
- Par le Cenacolo de Lourdes, témoignages «Se libérer des addictions»

Rameaux le 25 mars

Semaine Sainte du 26 au 31 mars

Votre article dans le prochain Marssac info de mars ?

à envoyer avant le 15 février 2018
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Beau succès pour l' Artistic Noël 2017

43 exposants
 Plus de 650 visiteurs
 Des idées cadeaux à foison
 Des artisans créateurs de talent
 Des produits du terroir de qualité,
 Des couleurs, de la diversité, de la créativité, de la «belle ouvrage» ...

Telle est la recette d'un «Artistic Noël» très réussi encore cette année. Un grand bravo pour tous les bénévoles de l'association «La vieille Cantine» et sa présidente qui ont organisé cette manifestation de main de maître.



Un nouveau sport de raquette à Marssac : le badminton

Un nouveau sport de raquette est désormais représenté à Marssac : le badminton. «Marssac Badminton» a vu le jour il y a un an, grâce à deux marssacois, Lucie Deluc et Stéphane Issert et à l'ouverture du nouveau complexe omnisports situé rue Tonimarié.

Une trentaine d'adhérents découvrent ou continuent de pratiquer ce sport convivial sur les 7 terrains flambant neuf. Dès cette année, le club a pu créer une équipe interclub sur le circuit Fédération adulte. L'an prochain, un entraînement «jeunes» devrait se mettre en place avec un encadrement sur un nouveau créneau. Les deux dirigeants ont de l'expérience dans ce sport, l'un en UFOLEP, l'autre en Fédération. Ils connaissent le milieu du badminton tarnais et ses circuits de compétition.

A noter que le gymnase est chauffé, ce qui ne gâche rien, au contraire ! Si vous voulez découvrir le badminton, venez le lundi à partir de 18h, vous serez les bienvenus. Si vous êtes nouveau dans ce sport, le club peut vous prêter une raquette et fournir des volants au départ.



Ambiance Scandale : place à la création du show 2018

Pour sa cinquième saison, le studio de danse dirigé par Gabrielle Gonzalez et le bureau de l'association est ravi de cette rentrée dans leur nouveau studio/ complexe tout beau tout neuf !

Les nouvelles disciplines et les nouveaux professeurs ont été très bien accueillis par nos élèves.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents !
Les cours de danse sont complets !
Merci à tous d'être de plus en plus nombreux à venir pousser la porte de notre studio afin de découvrir par vous-même notre univers.

Pour bien démarrer la rentrée en danse, la compagnie du studio de danse «Scandal Compagnie» a été invitée par le circuit d'Albi le 14 octobre pour une représentation dansée pour le GP camion 2017 !

Nous avons commencé notre saison «stage de danse». Un stage de danse hip-hop avec Armel, chorégraphe de la dernière tournée My Way de Matt Pokora et de nombreux artistes !

Ce stage a proposé deux cours : enfant/ado et un cours inter/avancé !

Lorenzo Hanna était présent pour un stage de Dancehall Funk (cours tous niveaux) le 19 novembre et a ravi tous nos élèves.

La Scandal Compagnie a été présente sur le match de basket albigeois le 10 décembre dernier lors de la mi temps !

Notre gala / marché de Noël s'est tenu le dimanche 17 décembre à la salle des fêtes de Marssac, avec un petit marché de Noël spécial Ambiance Scandale !

La représentation de nos danseurs(es) de leur travail depuis septembre et la remise des cadeaux pour nos danseurs(es) ont ravi nos spectateurs !

Nouveautés
Jumping fitness ! Venez travailler votre corps et votre cardio avec «Harmony» instructeur jumping fitness diplômée. Cours enfants et adultes.

Pole Dance. Johanna vous fera découvrir cet art acrobatique accessible à toutes ! Cours débutants, ados et adultes !

Maintenant place à Disney Dark, notre création de fin d'année qui se jouera le Samedi 30 juin au Scénith d'Albi.

Pour rester informé, rendez-vous sur notre page Facebook : Studio de danse ambiance Scandale ou, pour toutes autres demandes : ambiance.scandale@laposte.net

Nous vous souhaitons une excellente année 2018 remplie de créativité, de partage, d'ambition, de réussite, d'amour, de courage car sans lui rien ne change et surtout de santé !

Une nouvelle ceinture noire au Judo Club Marssacois



Hugo Escande et sa famille

En cette fin d'année 2017, le Judo Club Marssacois a déjà reçu un beau cadeau, puisqu'il compte une nouvelle ceinture noire.

En effet, Hugo Escande a terminé ses points lors de la rencontre Ne Waza de Réalmont du 2 décembre dernier, lui permettant ainsi d'obtenir cette ceinture.

Au club depuis l'âge de 7 ans, et âgé aujourd'hui de 16 ans, Hugo a passé les étapes les unes après les autres. Compétiteur, il a participé à la Coupe de France Cadets en octobre dernier. Disponible pour son sport et pour les autres, il est également arbitre départemental.

Ce résultat est le fruit de beaucoup de travail, de motivation et d'investissement auprès de ses coachs et de l'ensemble des judokas du club.



Hugo Escande entouré des professeurs du club et de Mme Delarue

Nous le félicitons chaleureusement pour cette réussite.

La remise officielle de ceinture a eu lieu le mercredi 6 décembre sous les yeux pleins de fierté de sa famille. Myriam Delarue, adjointe aux sports à la mairie de Marssac, était également présente pour l'occasion et pour féliciter Hugo.

Retrouvez toutes les photos de la cérémonie et toutes les informations du club sur notre page FB : Judo Club Marssacois.

V. Gallerand

L'Association Marssac Ensemble (AME) est heureuse de vous retrouver autour d'une comédie

«Sincère à Rien»

Interprétée par la troupe LES ZYGOMATIQUES

Comédie d'Anny Daprey

Samedi 17 mars à 20h30
Salle polyvalente de Marssac

Prix de l'entrée : 8 euros
Gratuit pour les moins de 12 ans

Résumé

Les Champot mènent une vie tranquille, lorsque leur fille Julie, agacée par l'hypocrisie des humains, défie ses parents de passer la journée sans mentir. Ils pensent s'en sortir brillamment, mais entre l'arrivée de leurs meilleurs amis Rémi et Véro, et leur propriétaire intrusive, Mme Blanchard... rien n'est moins sûr. En sont-ils capables ? Les quiproquos vont s'enchaîner tout au long de la soirée.

Leur amitié y résistera-t-elle ?



Pour tous renseignements :

AME
ame810@orange.fr
<http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>
06 24 42 23 51

Les Zygomatiques

<http://leszygomatiques81.unblog.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Les-Zygomatiques->

Noël du personnel : des cadeaux pour les petits et les grands

C'est une soirée très sympathique qui a réuni les agents municipaux et les élus le 13 décembre dernier pour la cérémonie du Noël du personnel.

Après le discours de madame le maire qui a mis en avant l'importance de l'engagement de agents au service de la commune, place fut laissée aux sourires des enfants et des plus grands à la découverte des cadeaux que le Père Noël avait pris soin de déposer pour eux au pied du sapin.

Puis c'est autour d'un copieux buffet que tout le monde s'est retrouvé pour prolonger ce moment très convivial.





Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Un 10^{ème} repas des aînés chaleureux et festif

C'est une belle journée festive que les élus avaient concoctée en ce début d'année pour les aînés de la commune. Tout était là pour que la manifestation soit des plus réussies : des tables joliment décorées, un menu particulièrement soigné et une animation musicale au top.

Plus de 170 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité. Après le mot d'accueil de madame le maire et un court discours de monsieur le président du conseil départemental qui nous avait fait l'honneur de sa présence, la fête a commencé.

Nos aînés n'ont pas boudé leur plaisir. Il régnait une belle ambiance dans la salle des fêtes et les conversations sont allées bon train autour des tables où certains ont retrouvé avec plaisir des connaissances perdues de vue. Les danseurs, quant à eux, ont été nombreux à investir la piste pour enchaîner valse, tangos et marches d'autrefois, toujours très appréciés.

Et quand le moment est venu de se quitter, tout le monde s'est déclaré prêt à revenir l'an prochain pour fêter la nouvelle année 2019 !







RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marssac

Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claudette.brissebrat@sfr.fr

Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47

Secteur 3 Lamartine - Pelbousqué

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@sfr.fr

Secteur 7 La Vialette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07

Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

L'ADMR propose des séances d'activité physique adaptée

L'association ADMR de Marssac, Terssac, Florentin et Rivières vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, et soucieuse de votre bien-être vous propose en partenariat avec l'association CAP Atout AGE 81 des séances d'activité physique adaptée.

L'activité physique adaptée, c'est quoi ?

Se retrouver en groupe et se mettre en mouvement de manière douce et ludique sans douleur.

Pour qui ?

Toutes les personnes avançant en âge quelle que soit leur condition de santé.

Pourquoi ?

Pour prévenir les effets néfastes du vieillissement ; pour favoriser le développement et le maintien des capacités motrices et cognitives, pour créer du lien social, pour rompre la solitude et renforcer la notion de plaisir et de bien-être afin de développer le bien vieillir.

Comment ?

Des exercices d'équilibre pour prévenir les chutes, de gym mémoire, de coordination, de souplesse, de renforcement musculaire, de relaxation... sont proposés à chaque séance.

Tous les exercices proposés sont adaptés aux besoins des personnes, ils permettent de retrouver de la mobilité, de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Début des séances : le jeudi 1^{er} février 2018 de 14h à 15h salle de la Boussole à Marssac sur Tarn.

Les séances sont gratuites pour les adhérents de l'ADMR de Marssac.

Les non adhérents seront également les bienvenus moyennant une participation financière modique.

**Pour toutes informations s'adresser à l'ADMR :
06 71 59 17 22**



Marc XV : une belle rencontre

Le président du MARC XV, les dirigeants ainsi que les joueurs, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Cette fin d'année 2017 aura été marquée par la venue de Yannick Jauzion, élu meilleur centre au monde, pour effectuer un entraînement spécifique 3/4 le mercredi 20 décembre. À cette occasion le MARC XV avait invité les juniors de Gaillac à passer ce moment unique. La soirée s'est terminée par un buffet à la brasserie «Le coup d'envoi». Nous tenions à remercier Yannick pour sa disponibilité, sa gentillesse, son humilité et sa simplicité. A lui aussi nous adressons tous nos meilleurs vœux 2018.

2018 sera l'année de la mobilisation et de la solidarité, en effet, décimée par de nombreuses blessures l'équipe n'a pu rivaliser avec ses adversaires, mais a quand même tenu son rang malgré les défaites.

La générosité, la solidarité, le courage de tous seront les maîtres mots de nos joueurs et dirigeants. Amis supporters nous vous attendons nombreux et nombreuses autour des terrains afin d'encourager nos «jaunes et bleus» dans cette bataille du maintien qui sera longue et difficile, mais avec le MARC XV rien n'est impossible.

Le bureau



Un marssacois à l'initiative de l'Albi Run Urbain en 2018

Pour la petite histoire...

A l'issue d'un repas au mois de juin 2017, trois amis se sont lancés un défi de taille : organiser une course à pied solidaire sans dépenser 1 centime. Le projet est lancé et tout reste à faire...

Les trois amis commencent par créer leur association «Uni Pour l'Autonomie», puis choisissent un nom et une date : **L'Albi Run Urbain est né, il aura lieu à 19h30 le vendredi 30 Mars 2018.**

C'est grâce à une très grande mobilisation de nombreuses organisations locales et plus de 150 bénévoles qui ont décidé de donner de leur temps que tout est possible à l'heure actuelle.

Parlons des trois organisateurs...

Deux d'entre eux sont des sportifs de longue date, c'est d'ailleurs via cette passion commune que Romain Roumegoux (de Marssac) et Jérémy Phez (de Laboutarié) se sont rencontrés. Romain (enseignant) est un coureur issu du triathlon. Il parcourt chaque année des milliers de kilomètres sur l'asphalte en France et à l'étranger. Tandis que Jérémy (chef de cuisine au Pontié) est amoureux des montagnes et des grands espaces : un ultra-traileur dans l'âme. Tout naturellement, Christophe PIQUE (chef de salle du Pontié) s'est joint à eux pour les aider dans cette organisation de grande envergure.

La course...

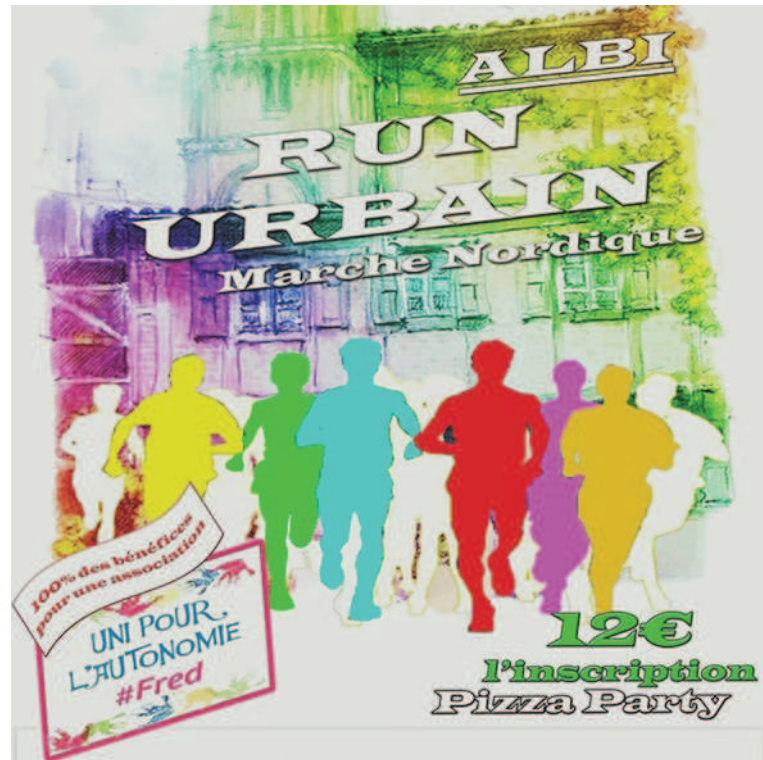
L'Albi Run Urbain est une course à pied solidaire organisée pour la bonne cause et dont le seul objectif est de récolter des fonds pour rendre l'autonomie à des personnes porteuses de handicap.

Cette année c'est «Fred» qui est mis à l'honneur et qui bénéficiera de cette 1^{ère} édition ; Fred est atteint de la maladie d'Ollier et n'est pas autonome au quotidien. L'Albi Run Urbain propose un événement chronométré pour les plus ou moins sportifs et en quête de résultats : un 6km et 11km course à pied, ainsi qu'un

6km marche nordique. Au départ de la place du Vigan, vous aurez l'occasion de réaliser un parcours émotionnel dont les lieux traversés sont fédérateurs et inédits : hyper centre-ville d'Albi, caserne des pompiers, établissement du Bon Sauveur, cinéma d'Albi...

Le mot des organisateurs...

«Grâce à nos partenaires, nous sommes en mesure d'accueillir 1 000 coureurs sur notre événement et trois fois plus de supporters. Les coureurs auront accès à une Pizza-Party comprise dans le prix d'inscription. Nous souhaitons que chacun participe à la



La soirée s'annonce longue, et, à l'arrivée de nombreuses animations attendent les participants et leurs supporters : un groupe de musique, un DJ animeront la soirée jusqu'au bout de la nuit. De nombreuses récompenses seront remises aux différents vainqueurs.

fête. Nous avons participé à des milliers de courses pendant lesquelles des gens comme nous ont donné de leurs temps pour notre plaisir. C'est une façon de faire la même chose, qui plus est, pour une bonne cause».

Vous pouvez les suivre sur Facebook :

- Albi Run Urbain

- Uni Pour L'Autonomie

Par mail : unipourlautonomie@gmail.com

Par téléphone : 0658084420 (Jérémy) / 0680754826 (Romain)

Sur leur site internet : <https://albirunurbain.jimdo.com/>

Les inscriptions à la course sont ouvertes sur le site [chronostart...](http://chronostart.com) et il n'y aura pas de place pour tout le monde !

<https://chrono-start.com/Inscription/Course/detail/c/771>

Les infos du judo : Le circuit training au féminin

Depuis la rentrée, le Judo club Marssacois propose un cours de circuit training le lundi de 19h à 20h30.

Nous avons le plaisir d'y accueillir un groupe de filles venues travailler leur renforcement musculaire, améliorer et optimiser leur capacité physique.

Débutantes ou confirmées, ces séances d'entraînement permettent de travailler son cardio, son équilibre... dans une ambiance conviviale.

Ce cours est ouvert à toutes, judokates ou non, et s'adapte au niveau et au rythme de chacune.

Mesdemoiselles, mesdames rejoignez nous !

Renseignez vous auprès de notre président Franck Drouet : 06 33 38 50 04. Ou au dojo aux heures de cours.

Retrouvez nous sur notre site internet judo-club-marssacois.fr et notre page facebook «judo club marssacois».



Les interdépartementaux régionaux de Handball

Le dimanche 17 décembre ont eu lieu au complexe de Marssac sur Tarn et dans d'autres gymnases de l'agglomération albigeoise, les interdépartementaux régionaux de Handball. Cette compétition a regroupé 16 équipes masculines et féminines dans la catégorie d'âge 2005, représentant 7 départements de notre grande région Occitanie (Tarn, Tarn et Garonne, Gers, Lot, Haute Garonne, Pyrénées Orientales et Haute Pyrénées). Elle s'est déroulée sur chaque gymnase de 11h à 16h30.

Le complexe de Marssac-sur-Tarn a accueilli les équipes féminines du Tarn, de la Haute-Garonne, du Tarn et Garonne et des Pyrénées Orientales. L'équipe du Tarn s'est très bien comportée finissant deuxième de son tournoi. L'ensemble des joueuses, des responsables d'équipes, des représentants de la ligue Occitanie et les nombreux parents présents ont apprécié la qualité des installations sportives mises à la disposition du Comité du Tarn de Handball par la Mairie de Marsac pour l'organisation de cette compétition. Cet événement est un moment important dans notre sport pour la détection de nos futurs joueurs et joueuses d'excellence. Alors, peut-être, qu'une des joueuses présentes au complexe de Marssac sera une future championne du Monde.

Classement : 1^{er}, Haute Garonne ; 2^{ème}, Tarn ; 3^{ème}, Pyrénées Orientales et 4^{ème}, Tarn et Garonne

Filles ou garçons, jeunes ou moins jeunes, confirmés ou débutants, si vous voulez pratiquer ou découvrir le Handball dans un cadre de loisirs, en dehors

du cadre compétitif, avec pour seule obligation des entraînements dans la bonne humeur et, pour ceux qui le souhaiteront, quelques matchs amicaux plein de surprises... N'hésitez pas !

Présentez-vous le mercredi de 20h30 à 22h au complexe de Marssac-sur-Tarn, nous serons heureux de vous accueillir – Les membres du collectif «handball loisirs» Tél : 06 65 25 00 98.



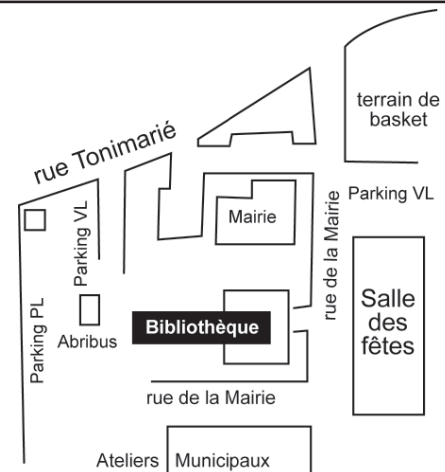
La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marszac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Cotisation : 6 euros/an - marszacbiblio@laposte.net

+ de 14 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Nous retiendrons ARTISTIC'NOËL 2017 pour son succès tant par le nombre d'exposants (43) que par le nombre de visiteurs enregistrés (plus de 650).

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés.

Merci aux exposants pour la qualité de leur stand.

Merci aux visiteurs pour avoir affronté le froid de ce 3 décembre. Le bénéfice exceptionnel de cette manifestation (30% de plus que l'année passée !) servira à l'achat de nouveaux livres et au matériel de fonctionnement de la bibliothèque.

En fin de journée, les membres de l'association ont procédé à une enquête de satisfaction auprès de certains exposants afin de prendre en compte leurs remarques et améliorer l'organisation d'Artistic'Noël de 2018.

Nous souhaitons remercier les enseignants de CE1 pour avoir fait passer la liste des livres non rendus à

la bibliothèque par les CP de l'an dernier.

Malheureusement, nous n'avons eu aucun retour à ce jour.

La bibliothèque étant ouverte les mercredis et vendredis après-midi, nous demandons, pour la énième fois, que le stationnement devant nos locaux soit réservé aux usagers de la bibliothèque. Nous faisons appel au sens civique des «sportifs» des mercredis et vendredis pour penser aux autres et notamment aux personnes à mobilité réduite ou difficile.

L'Assemblée Générale de la bibliothèque aura lieu le vendredi 9 mars à 17h30.

Toute l'équipe de la «Vieille Cantine» vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2018.

Numéros utiles



Mairie de Marszac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

Projet Paraguay de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

C'est une jeune étudiante, Manon Poux, fille d'un commerçant de Marssac, qui nous a interpellés sur ce projet humanitaire qu'elle porte avec une vingtaine d'autres étudiants de l'ENVT.

L'action qu'ils entreprennent vise à protéger le bien-être animal et humain. La municipalité y a été sensible et nous avons décidé d'aider ces jeunes qui s'investissent en leur ouvrant les colonnes du Marssac Info pour qu'ils se fassent mieux connaître. Nous étudierons également en conseil municipal le montant d'une aide à leur apporter.

Ils en appellent à votre soutien. Écoutez-les !



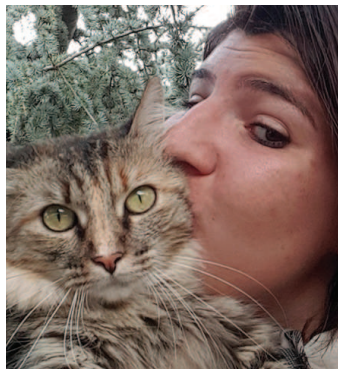
L'ENVT : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse. Elle est la plus ancienne grande école toulousaine avec plus de 500 étudiants et une vie associative et humanitaire riche.

Baylène : qu'est-ce que c'est ?

C'est une association humanitaire loi 1901, créée en 2001, Baylène permet chaque année d'envoyer des étudiants vétérinaires à l'étranger pour une campagne de stérilisation et de vaccination. Pour la cinquième année consécutive, cette mission aura lieu dans la capitale du Paraguay : Asunción. En collaboration avec AVSF, Baylène et les étudiants de l'association entendent bien améliorer le bien-être animal et protéger la santé humaine en limitant la transmission des maladies de l'animal à l'homme.

Notre mission au Paraguay



Le Paraguay est un pays en voie de développement n'arrivant pas à faire face aux problèmes d'hygiène et d'insalubrité des quartiers pauvres, où règne une forte proportion d'animaux errants. En effet ceux-ci véhiculent maladies et parasites à l'origine de problèmes sanitaires. C'est pourquoi,

pendant 20 jours, en juillet, nous participerons à une grande campagne de stérilisation, vaccination, déparasitage et aide à l'adoption des animaux errants.

Notre principal partenaire : Adoptame

Notre mission se réalise en partenariat avec l'asso-

ciation Adoptame qui est l'équivalent de la SPA au Paraguay. C'est grâce à eux que nous pouvons agir là-bas et entrer en contact avec la population locale.

Qu'avons-nous fait jusqu'ici ?

Pour aller au bout de notre projet nous nous sommes lancés dans une campagne de communication et de collecte de fonds. Nous avons présenté notre projet au cœur de la ville de Toulouse, nous avons organisé un concert avec le groupe vocal La Folia. Nous avons monté et animé des ateliers de maquillage d'enfants pour Halloween en partenariat avec le magasin La Grande Récré. Nous avons réalisé des emballages de cadeaux lors des fêtes de Noël avec les enseignes Nature et Découvert, à Blagnac, et Maison du monde à Albi.

Et nous allons continuer à multiplier les actions tout au long de l'année universitaire.

Comment nous aider et pourquoi ?

Tout l'argent récolté servira à l'achat du matériel chirurgical et des médicaments qui nous seront indispensables pour mener notre mission au Paraguay. Vous aussi vous pouvez nous aider.

Venez à notre rencontre pendant nos actions près de chez vous. Parlez du projet autour de vous.

Faites un don sur la Cagnotte Paraguay en ligne :
<https://www.leetchi.com/c/solidarité-de-santé-publique-du-paraguay>

Suivez-vous sur Facebook : projet humanitaire au Paraguay de l'ENVT